



# **Plan d'action à l'égard des personnes handicapées**

**2019-2020**

## Contenu

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2019-2020 .....	1
INTRODUCTION .....	3
BILAN DES MESURES .....	4
BILAN DES MESURES PRISES DANS LES ANNÉES ANTÉRIEURES .....	6
Service à la clientèle .....	6
Accessibilité des lieux .....	6
Intégration en emploi.....	6
Gestion de la diversité .....	6

## **INTRODUCTION**

L'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées édicte que les ministères et organismes publics employant au moins cinquante personnes doivent produire, adopter et rendre public, annuellement, un plan d'action à l'égard des personnes handicapées. De plus, le Conseil du trésor décrète à ces mêmes ministères et organismes publics d'offrir aux internautes malvoyants un accès plus facile à notre site [soquij.qc.ca](http://soquij.qc.ca), selon les Standards sur l'accessibilité web.

Ce plan présente les actions prévues en 2019-2020, dresse le bilan de celles mises en place en 2018-2019, ainsi que celles mises en place dans les années antérieures. Nous agissons sur plusieurs facteurs afin de réduire et éliminer les obstacles en regard à l'accessibilité des personnes handicapées. De plus, nous appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi à l'égard des personnes handicapées.

### **Notre mission**

La Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ), a pour fonction de promouvoir la recherche, le traitement et le développement de l'information juridique en vue d'en améliorer la qualité et l'accessibilité au profit de la collectivité.

### **Nos employés**

Au 31 mars 2019, SOQUIJ compte 128 employés. Aucun poste n'est occupé par une personne handicapée. Nous occupons à titre de locataire 4 étages d'un immeuble du centre-ville de Montréal.

### **Plaintes et demandes d'accommodement**

Aucune plainte n'a été reçue et aucune demande particulière d'accommodement n'a été mise en place du 1er avril 2018 au 31 mars 2019.

### **Adoption et diffusion**

Ce plan d'action a été adopté par le comité de direction de SOQUIJ le 5 juin 2019 et mis en ligne sur le site de SOQUIJ.

## BILAN DES MESURES

Au cours des dernières années, SOQUIJ a agi sur plusieurs facteurs afin de réduire et même d'éliminer des obstacles à l'égard des personnes handicapées.

En continuité avec les actions entreprises dans les années antérieures, SOQUIJ continuera à miser au cours de l'année financière 2019-2020 sur les mesure suivantes :

Obstacle	Accès à l'égalité en emploi des personnes handicapées
<b>Objectif visé</b>	Embauche de personnes handicapées afin de pallier à la sous-représentation.
<b>Mesure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer d'afficher les postes vacants sur des sites spécialisés.</li> <li>• Poursuivre la mise en œuvre du programme d'accès à l'égalité en emploi.</li> <li>• Former et sensibiliser le personnel chargé du recrutement afin de faciliter le processus d'embauche des personnes handicapées ainsi que leur intégration et maintien en emploi au sein de notre Société.</li> <li>• Participation annuelle à la semaine québécoise des personnes handicapées en diffusant de l'information par des affiches à l'interne, sur nos réseaux sociaux ainsi que sur notre intranet.</li> </ul>
<b>Responsable</b>	Direction des ressources humaines.
<b>Échéancier</b>	En continu.
<b>Résultat</b>	Aucune personne handicapée n'a été embauchée au cours de l'année 2018-2019.

Obstacle	Compréhension des différents aspects juridiques touchant les personnes handicapées
<b>Objectif visé</b>	Renseigner les personnes handicapées de leur droits.
<b>Mesure</b>	Rédiger dans notre blogue des articles abordant des cas de jurisprudence ou des notions juridiques ayant un impact sur les personnes handicapées.
<b>Responsable</b>	Direction de l'information juridique.
<b>Échéancier</b>	En continu.
<b>Résultat</b>	Publication d'un article le 7 février 2019 intitulé « <a href="#">Le maintien d'un enfant atteint d'un trouble du spectre de l'autisme en classe ordinaire constituait-il une faute?</a> ».

<b>Obstacle</b>	<b>Accessibilité des biens et services</b>
<b>Objectif visé</b>	Favoriser l'achat ou la location de biens et de services accessibles aux personnes handicapées.
<b>Mesure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lorsque nécessaire, tenir compte du critère d'accessibilité aux personnes handicapées dans le choix et l'achat de biens ou services.</li> <li>• Former le personnel chargé des achats en lien avec l'article 61.3 de la <i>Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.</i></li> </ul>
<b>Responsable</b>	Secteur de l'approvisionnement et de l'aménagement.
<b>Échéancier</b>	En continu.
<b>Résultat</b>	Le personnel chargé des achats a été formé et favorise l'achat de biens et services accessibles aux personnes handicapées.

<b>Obstacle</b>	<b>Accessibilité du site internet de SOQUIJ</b>
<b>Objectif visé</b>	Rendre notre site internet accessible aux personnes handicapées en respectant les standards d'accessibilité Web.
<b>Mesure</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Former les employés qui rédigent des documents publiés en ligne sur les règles d'accessibilité Web.</li> <li>2. Apporter les améliorations nécessaires à une plus grande accessibilité de notre site internet.</li> </ol>
<b>Responsable</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Conseiller web et médias sociaux.</li> <li>2. Direction des technologies de l'information</li> </ol>
<b>Échéancier</b>	En continu.
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Résultats</li> <li>2. Indicateur de résultat</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aucune formation n'a eu lieu en 2018-2019.</li> <li>2. Site internet qui répond aux standards d'accessibilité web.</li> </ol>

## **BILAN DES MESURES PRISES DANS LES ANNÉES ANTÉRIEURES**

### **Service à la clientèle**

- \* Modification des installations de notre service de formation afin de faciliter l'accès aux personnes handicapées.
- \* Formation des employés sur les services liés à l'assistance aux personnes handicapées.

### **Accessibilité des lieux**

- \* Révision du plan d'évacuation pour assigner un secouriste aux personnes handicapées.
- \* Vérification de la signalisation et des enseignes lumineuses indiquant les sorties de secours.
- \* Ajout d'information sur notre page d'accueil de notre site Internet concernant l'accessibilité à nos bureaux.
- \* Affichage indiquant comment se rendre à l'ascenseur à partir de la rampe d'accès.

### **Intégration en emploi**

- \* Partenariat avec une pigiste non-voyante afin de recevoir des recommandations pour faciliter l'accessibilité aux personnes handicapées à notre site Internet.

### **Gestion de la diversité**

- \* Des correctifs ont été apportés au catalogue en ligne pour le rendre plus accessible aux personnes handicapées.
- \* Dans le cadre de leur intégration, les nouveaux employés doivent prendre connaissance de la politique sur l'intégration des personnes handicapées.
- \* Intégration d'un chien Mira dans nos bureaux.
- \* Application d'un programme d'égalité en emploi.